

TOURCOING L'ANCIENNE MAIRIE

BUREAU : Rue Fidié-Lehoucq, 2 à TOURCOING. — Téléphone 9-33
BÉPOT DE VENTE : 54, Rue Motte (En face du Conditionnement).

ON REPARLE DE L'USINE D'INCINÉRATION DES ORDURES MÉNAGÈRES

Nos lecteurs savent que la ville de Tourcoing a adopté le principe de construction au boulevard Industriel, d'une importante usine d'incinération et de récupération des ordures ménagères qui étaient perdues jusqu'ici. Le projet a été discuté et accepté en principe par le Conseil municipal lors de sa dernière session, où le maire rendit compte de sa visite à l'usine de la Ville de Paris, à Issy-les-Moulineaux.

La collecte des ordures ménagères en ville et leur évacuation actuelle présentent des inconvénients si nombreux, et leur dépôt à la périphérie soulève de telles protestations que nous devons envisager dès maintenant l'installation d'un procédé moderne de destruction de ces ordures.

CONTRE LE SYSTÈME ANCIEN

Les principaux griefs qu'on peut opposer au système actuel sont les suivants :

Lenteur de la collecte faite avec des tombereaux ouverts et de faible capacité tirés par des chevaux et projetant des matières sur la voie publique, poussées dans l'atmosphère lorsque le vent souffle ; dégagement d'odeurs et production de myriades de mouches par les dépôts ; difficultés de plus en plus grandes de trouver des terrains à la culture parce que leur emploi nécessite une coûteuse main-d'œuvre ; impossibilité de moderniser le service avec des camions automobiles fermés qui ne peuvent pratiquement pas être utilisés.

Le procédé de destruction des ordures ménagères par l'incinération est évidemment le seul qui fasse disparaître sans inconvénient les ordures ménagères employées presque exclusivement que par les grandes villes, et en particulier à Paris, c'est parce qu'il est très coûteux (25 à 30 fr. la tonne), il y a évidemment d'autres procédés que l'incinération pour se débarrasser des ordures. Ce sont : la fabrication des bouillottes combustibles ; le broyage des ordures pour en faire du ciment ; la fermentation au lait, à l'air libre, soit en silos fermés (système Débar-Soyuzov).

AVANTAGES DU NOUVEAU SYSTÈME

Mais tous nécessitent un triage préalable plus ou moins poussé qui met la santé des ouvriers en danger et, de plus, les produits restant, conservent la plupart des germes d'infection, dégagent des odeurs désagréables et contiennent des matières nocives. Enfin, la difficulté de se débarrasser de ces produits, même broyés et triés, reste à peu près entière parce que la culture se montre de plus en plus réticente à accepter ces cas n'adressés ses demandes que pour sa commodité et suivant les saisons.

On peut donc conclure que l'incinération des ordures ménagères est le seul procédé réalisable, et sans que l'ouvrier ait à les toucher à aucun moment est le procédé le plus hygiénique, le plus pratique et le plus économique. C'est pourquoi nous sommes convaincus que le cas n'adressés ses demandes que pour sa commodité et suivant les saisons.

Dans les usines d'incinération que l'on construit actuellement, la main-d'œuvre est réduite au minimum, la destruction est faite de telle sorte qu'il ne se produit aucun dégagement de poussières nuisibles aux ouvriers et aux habitants du voisinage.

Les ordures ménagères brûlent elles-mêmes sans l'adjonction de combustibles, dans des fours spécialement construits. Les gaz chauds qui s'échappent de la partie de ces fours, sont conduits à la chaudière pour la production des vapeurs. On peut compter sur une production d'ordures ménagères de 3.000 tonnes par an, ce qui permet de brûler 25.000 tonnes par an pour produire 30.000 tonnes de vapeur, de réduction faite de la force motrice nécessaire à l'usine.

D'autre part, les mâchefères sortant des fours ont une résistance telle qu'ils peuvent être comparés au laitier d'aciérie et être utilisés pour l'emblanchissement des sous-couches de chaussées.

Nous croyons savoir que l'entreprise d'une usine d'incinération d'ordures ménagères n'exigera aucune dépense de la part de la ville de Tourcoing, mais toutes les formes, ainsi que par l'utilisation des mâchefères, devant balancer les dépenses d'amortissement de l'usine et d'exploitation.

BOEUF NORMAND

Agé de deux ans, 13 heures, 4 dents. Marque C. A. Ramener contre récompense à M. Paul Bayvat, Valenciennes.

DEUX GRAVES ACCIDENTS

LE PREMIER RUE DU TILLEUL

Un très grave accident du travail s'est produit hier, vers 11 h. Un ouvrier toulonnais employé par la société coopérative Union des Travailleurs des Charbonnages de Lens, rue de Tournai, M. Clément Thuytten, âgé de 60 ans, descendant à 1, rue de Beaulieu, à Tourcoing, travaillant près d'un puits mécaniques en action, a été tué par une chute de terre. Il perdit l'équilibre et tomba dans la cuve. On arrêta le courant et on dégagea le blessé qui fut transporté aussitôt à l'Hôtel-Dieu de Lille. Il souffre d'un écrasement du thorax et d'une fracture du poignet droit et son état semble très grave.

LE SECOND PLACE FOCH

Place du Maréchal-Foch, vers 19 h., le spécialiste des automobiles Ducoulombier, 73 ans, domicilié 114, rue d'Armenières, traversait la chaussée obliquement, quand survint une automobile pilotée par M. Julien Vanheule, domicilié rue de Renaix. Atteint par l'aile de cette voiture, le vieillard tomba sur le pavé et fut relevé par des témoins et par l'automobiliste qui s'était arrêté aussitôt. Le transport chez le docteur Duquesne, il y eut les premiers soins ; il souffre de contusions généralisées sur la gravité desquelles, vu l'âge du blessé, le docteur ne peut se prononcer avant 24 h.

M. Ducoulombier a été transporté à son domicile en automobile. M. Gabilan, commissaire de police de la 3^e arrondissement, a ouvert une enquête qui établira les responsabilités.

DÉPART DE M. ROUVILLAIN

CHIEF DE SERVICE DE LA VILLE

Nous apprenons le départ de M. Rouvillain, chef de service de l'état civil à la mairie de Tourcoing, d'un poste de chef de service de l'état civil et des affaires militaires par intérim, de 1914 à 1918 et se vit titulariser dans cet emploi en 1919, à la fin de la guerre.

Le retraité part à partir du 1^{er} janvier 1933. M. Rouvillain est en outre président de l'Amicale des Employés de la Ville de Tourcoing, président de la Philharmonie Colbert, membre actif de la commission de l'Hygiène municipale.

LES CARABINIERS DU CENTRE ET LA LUTTE ANTITUBERCULEUSE

Samedi 31 décembre, à 20 heures, il a été procédé publiquement au siège des Carabiniers du Centre, café de l'Hotel de Ville au tirage au sort des numéros devant servir au classement de la troisième catégorie « bonne chance » du concours organisé au bénéfice du Comité local pour la lutte contre la tuberculose. Les numéros sont sortis dans l'ordre suivant : 3, 5, 1, 7.

Notes données sous le classement ainsi que la date de la distribution des prix aussitôt que tous les lots seront rentrés.

A ce sujet, la commission désireuse de remettre le total de la recette, compte sur la générosité des publicitaires locaux pour l'y aider en procurant les lots nécessaires.

Un collecteur se présentera à domicile aussitôt que nos conditions pourront bien réserver le meilleur accueil.

LE MOUVEMENT DE L'ABATTOIR

Pour la période du 26 au 31 décembre 1932, on a enregistré : bétail abattu et prix moyen : 121 boeufs, 6 fr. 01 à 11 fr. 50 le kilo ; 183 veaux, 11 fr. 01 à 15 fr. ; 155 moutons, 12 à 15 fr. ; 194 porcs, 12 à 17 fr. ; 9 chevaux.

Quantités déclarées pour la ville, 53.089 kilos ; pour l'extérieur, 21.212 kilos ; cheval, 3.575 kilos.

THEATRE MUNICIPAL

Samedi 7 janvier, à 20 h. 15, « Paganini ».

Dimanche 8 janvier, à 14 h. 15, « Matinée de gala ».

Mardi 10 janvier, à 20 h. 15, « Le joueur de flûte ». Le soir, à 20 h. 15, « Paganini ».

LA CRIÉE AUX HALLES

Marchandises vendues à la criée le 31 décembre 1932, on a enregistré : bétail abattu et prix moyen : 121 boeufs, 6 fr. 01 à 11 fr. 50 le kilo ; 183 veaux, 11 fr. 01 à 15 fr. ; 155 moutons, 12 à 15 fr. ; 194 porcs, 12 à 17 fr. ; 9 chevaux.

Quantités déclarées pour la ville, 53.089 kilos ; pour l'extérieur, 21.212 kilos ; cheval, 3.575 kilos.

SOCIÉTÉS ET COMITÉS

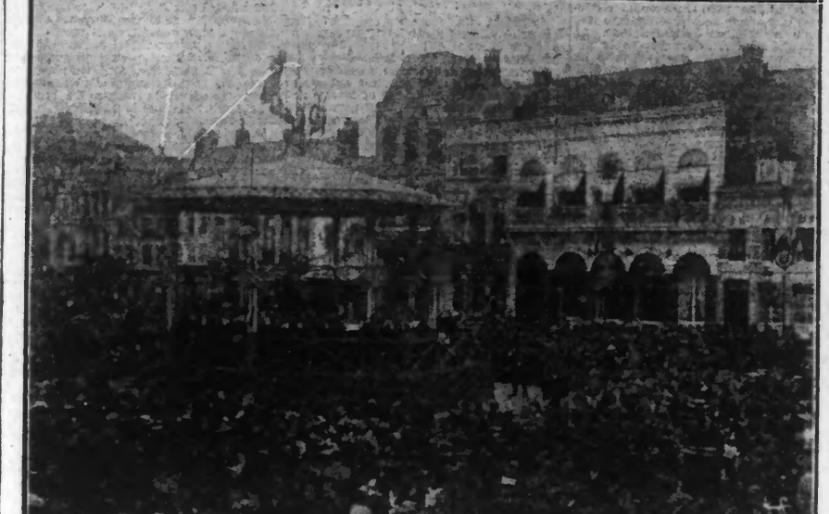
ARTISANAT FRANÇAIS. — Permanence de la Société Française d'Artisanat, mercredi 18 à 19 h., Salle des Artisans, Institut Colbert, 10, rue de Gand.

URPHON L'ÉCHO DE LA FRONTIÈRE. — Aujourd'hui mercredi, pas de répétition.

ÉTAT CIVIL

Naisances. — Jean Vandendriessche, rue de la Marlière, 73 ; Gaston Calasse, rue de Tournai, 69.

Les souvenirs du vieux Tourcoing L'ANCIENNE MAIRIE



Tourcoing n'a pas toujours eu le magnifique Hôtel de Ville qu'on admire de nos jours place Victor-Hasebroeck. Il se contenta longtemps d'édifices beaucoup plus modestes et de dimensions moindres, qui suffisaient alors à l'administration de la petite ville qu'était Tourcoing.

La première mairie digne de ce nom date de 1718 ; c'était un bâtiment sans prétensions artistiques, pourvu d'arcades et de colonnades, qui fut remplacé, en 1773, par la Grand-Mairie, l'actuelle place des Halles se nommant place à la Paix. La population allant sans cesse

en augmentant, on conçut un nouvel hôtel, puis la municipalité Destombes-Roussel se borna à des améliorations de la mairie existante (1823).

Le bâtiment que nous reproduisons date de 1854. La plupart des monuments de notre ville datent d'ailleurs du Second-Empire. Le maire, M. Louis Wautin, fit la proposition d'une nouvelle mairie. Une commission en fut chargée le 7 mars 1861, après un délai de sept ans. Cette commission comprenait MM. Desurmont, Jules Laurent, Jourdain-Desfontaines, Hasebroeck. Le plan de l'architecte Léon Rohart, d'Angers, fut ad-

mis le 2 juin 1863. Puis on donna la préférence à l'architecte tourquennois Mallard. Terminé le 30 novembre 1871, la mairie fut définitivement installée en 1873. Le 10 août 1878, désaffectée, elle devint le siège de la Chambre de Commerce.

En 1887, on songea à la remplacer définitivement par un vaste et bel édifice et à démolir l'ancien en dégageant de la sorte l'entrée de la Grand-Place. La dernière séance du Conseil municipal dans la vieille mairie date du 30 décembre 1873. La démolition fut commencée en janvier 1900.

EN BELGIQUE

MENIN

UN MOTOCYCLISTE TUÉ PAR UNE AUTO

Hier, vers 17 h., M. Ameryckx François, chauffeur d'auto, né à Bruxelles, le 10 décembre 1894, demeurant, Avenue du Peuple, 41, se dirigeait en moto vers les Bains. Arrivé dans la rue de Lille, en face du café « Au Charbonnet », il fut renversé par l'auto pilotée par M. Colpaert Raoul, demeurant Place de la Gare.

De suite, M. le docteur Verstraete qui habite non loin de là fut appelé et prodigua les premiers soins sur place. M. Ameryckx fut de suite transporté dans la clinique St-Georges, où il reçut les soins des docteurs Verstraete et Vanoppey. On constata une fracture du crâne, fracture du nez et du front, le menton avait été arraché par la portière de l'auto. Malgré tous les soins qui lui furent prodigués, M. Ameryckx est décédé peu de temps après.

Une enquête est ouverte par le gendarme.

UN SEPTUAGÉNAIRE RENVERSÉ PAR UNE AUTO

Hier à 17 h., M. Scheyer Clémence, née à Menin le 23 août 1866, veuve de Arnel Théodore, et demeurant rue de Courtrai 113, fut la grande imprudence de traverser la rue de Lille, en face du café « Au Charbonnet », sans regarder à la route était libre. Au même instant arriva de la direction de Courtrai, l'auto de luxe pilotée par son propriétaire, M. Desurmont, qui tomba lourdement à terre. De suite elle fut transportée à la Clinique St-Georges, rue de Lille 71.

Le docteur constata une fracture de la clavicle droite ainsi qu'une luxation du bras droit. Elle se plaint en outre de douleurs internes et aux jambes. Une enquête a été également ouverte par le gendarme.

UN SUICIDE. — M. Victor Verbrueck, marchand de lin, âgé de 57 ans, demeurant rue de l'Espérance, a été saisi au moment où il se jetait dans le canal de la Lys. Il avait subi un interrogatoire au sujet de faillite frauduleuse.

LA TOMBE DE NOËL. — Voici les numéros gagnants de la tombola qui a eu lieu à la Maison du Peuple, rue Royale, à l'occasion de la fête de Noël :

751 198 210 212 1919 508 586 440 509
508 202 204 204 204 204 204 204
204 204 204 204 204 204 204 204

DOTTIGNIES

ÉTAT CIVIL. — Naisances. — Irène Delaet, rue de l'Église, 10. — Marie-Madeleine Kelleer, barrière de Fer. — Franz Michelsen, Morleigne. — Maurice Vansteenberghe, accordéoniste, et Geneviève Duypuy, lisse rante.

HERSEAUX

LA DÉTENTE ROUGE. — Le Comité rappelle aux amateurs colombophiles que le dernier délai d'inscription des membres actifs est fixé au 31 janvier. Droit d'inscription 5 francs.

POTES

ÉTAT CIVIL. — Hier, M. Alfred Dupuis, représentant de Saint-Lager, est en chef de Police, accompagné de son frère quand il est arrivé sur la limite du village, tenant sa

LILLE

NOUVELLES DU FLANBURG

FOLIE COLLECTIVE

Nous avons eu, le jour de l'an, à Lille et dans les environs, un conseil aux automobilistes et en brigue. Il y avait beaucoup trop de personnes qui abus des liqueurs fortes sous un rôle par trop prédominant dans la fête. Les gens des Postes, à portée plainte contre M. Béthencourt, directeur du Long-Pont qui accuse de lui avoir porté des coups et de l'avoir mordu à la main. Cette scène s'est passée rue des Postes.

LES SPORTS DU NORD

Le plus fort tirage des repêches a eu lieu hier. Le numéro 28 est sorti.

RENNES

Du 3 au 18
un JEU D'AIGUILLES en Galathea sera offert pour tout achat de laine à tricoter à partir de 15 FRANCS

HAZEBROUCK

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Audience du 3 janvier

Président : M. Leprieux ; Ministère public : M. Lapeyre.

Hésitations involontaires. — Fardieu Richard, 36 ans, chevilleur à Bailleul, a renversé à l'ouest Mme Veraynck, alors qu'il roulait en motocyclette. La victime a été grièvement blessée et est encore à l'heure actuelle en traitement à l'hôpital d'Hasebroeck.

M. Parleu dit que Mme Westreynck a déclaré qu'elle n'avait pas été blessée de droite à gauche. Il a freiné et a passé au-dessus de son guidon renversant la victime.

M. Debert, témoin, qui le suivait en moto, vient déposer. Me Laurent, avoué, se porte partie civile.

La blessée qui a eu le bras brisé, a 68 ans, elle conservera une incapacité permanente.

Me Laurent demande une provision de 500 francs, en attendant l'arrêt. Le ministère public requiert une peine sévère.

Me Lenoir défend l'inculpé, il estime que la responsabilité est partagée. Le Tribunal met l'affaire en délibéré, infraction à un arrêté d'expulsion, — pour y avoir contrevenu comparait Ghislain, 26 ans, journalier à Fosse, arrêté récemment au Pont de Nieppe.

Le Tribunal confirme le dépôt et renvoie la cause et le prévenu à une audience ultérieure.

Abandon de famille. — Ruyssen Prudent, 27 ans, ouvrier agricole à Roussay a donné son épouse à un inconnu sans qu'elle ait été payée. Elle a été payée à sa femme une pension mensuelle de 100 fr. Celle-ci, Schooner Suzanne, dit qu'elle fit lui réclamer le paiement tous les trimestres.

Me Laurent, avoué, présente la défense du prévenu. Ruyssen est condamné à 10 francs d'amende avec sursis.

Vagabondage. — Daugeux Faimy, 42 ans, P. R., à domicile, né à Lens, 10 jours de prison.

Mendicité habituelle en réunion. — Engand Noël, 30 ans, journalier à Estaires, et Van, J., 18 ans, ne sont pas à leur coup. Le Tribunal confirme le mandat de dépôt.

Fraude en douane. — Fiedys Marcel, 35 ans, ouvrier agricole à Neuve-Eglise, servait d'écouleur à Nieppe, a un inconnu pour l'aider à introduire du tabac. Fiedys déclare qu'il n'a pas servi d'écouleur qu'il ignorait ce que signifiait transport et qu'il ne le connaissait pas. M. Nave requiert des conclusions pour l'Administration des Douanes.

Fiedys est condamné à 3 jours de prison, à une amende de 475 fr. et à une peine de 500 francs.

Coups et blessures volontaires. — Lutet Abel, 34 ans, courtier en bestiaux à Saincheux, se trouvait au café avec Franchois Marcel, 60 ans, cultivateur, qui jouait aux cartes avec des amis, prononça sur son compte des phrases déshonorantes. M. Franchois ayant demandé des explications, M. Lutet se jeta sur lui, le frappant violemment.

Après les conclusions de Me Laurent, qui développe Me Lenoir, Me Desurmont, avocat, présente la défense du prévenu. Lutet est condamné à 50 francs d'amende.

Le docteur Samsen est désigné pour examiner M. Franchois.

DUNKERQUE

DEUX TENTATIVES DE SUICIDE

CELLE D'UNE JEUNE FILLE

On a enregistré hier à Dunkerque, deux tentatives de suicide.

La première au quasi des Hollandais, où la jeune femme, Mlle Louvet Odette, 26 ans, s'est jetée dans le bassin à la suite d'une crise de désespoir.

Le 2^e au pont de la gare, où une jeune fille, Mlle Angèle Neuville, 36 ans, fit une chute dans sa fâcheuse position et une voiture d'ambulance a conduit aussitôt la malheureuse à l'hôpital, où elle a été mise en observation.

Il y a déjà un moment que Mlle Louvet était atteinte de neurasthénie.

NET L'AUTRE D'UNE FEMME

Une ouvrière de filature, Mme Julien Manceau, 27 ans, domiciliée 76, rue des Passerelles, a voulu également se suicider en se jetant par la fenêtre de son appartement situé au premier étage.

Elle ne s'est faite, fort heureusement, que des contusions multiples, mais on a dû la transporter aussi à l'hôpital, où elle est actuellement soignée.

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Outrages à la force publique. — En audience de flagrants délits le tribunal correctionnel, sur réquisition de M. Caze, alors procureur de la République, a eu à juger le nommé Amar Boubouss, ardent de la Petite-Synthe, qui a été trouvé par le journaliste Cyrille Cortier, 63 ans, domicilié 41, rue de Calais, lequel tient à la disposition de son propriétaire.

Les bicyclettes que l'on trouve. — Une bicyclette, qui portait une plaque d'identité au nom de Lucien Lidenbroeck, à Petite-Synthe, a été trouvée par le journaliste Cyrille Cortier, 63 ans, domicilié 41, rue de Calais, lequel tient à la disposition de son propriétaire.

Les pardaues à disparu. — Le docteur Henri Doens, domicilié 20, rue des Feuilliers-Marins, est entré au café Lundqvist, 15, pl. de la Gare. Il le trouva avec un pardaue et un chien. Quand il voulut le reprendre, il avait disparu. — Le journaliste a porté plainte contre inconnu.

Les vols de vélos. — L'électricien Charles Verstraete, 22 ans, demeurant rue de Transvaux à Housdédi, s'est rendu au commissariat de police pour porter plainte contre inconnu, la bicyclette qu'il avait déposée, contre le fait de transporter aussi à l'hôpital, où il avait été « barboté ».

On a également volé rue de la Maurienne. — La police procède à une enquête contre le nommé Joseph L... 22 ans, manoeuvre, et son épouse, née Marie-Louise X..., tous deux domiciliés 3, quai de la Citadelle, lesquels seraient inculpés de vol et complicité commis au magasin Pertout, rue de la Maurienne.

AVEZ-VOUS ACHETÉ ?

notre

ALMANACH

pour

1933

?

1.75

Les Spectacles à Lille

AUJOURD'HUI MERREDI

Grand Théâtre. — 20 h. : La Chante Athénienne. — 20 h. 30 : Topaze. de Marcel Pagnol. — 21 h. : Le Chénin de la Vie.

Opéra. — 20 h. 30 : Topaze. de Marcel Pagnol. — 21 h. : Le Chénin de la Vie.

Opéra-Comique. — 20 h. 30 : Topaze. de Marcel Pagnol. — 21 h. : Le Chénin de la Vie.

Opéra. — 20 h. 30 : Topaze. de Marcel Pagnol. — 21 h. : Le Chénin de la Vie.